

@ctu.mict

Flash d'info de l'UfmiCT CGT n° 127

**Syndiqué-e pour soutenir mon engagement professionnel**



Mercredi 28 mai 2014

... Edito

Notre camarade **Philippe Le Corre** est décédé. Il se battait depuis un an contre la maladie. Il a été membre de la CE fédérale et du bureau de l'Ufmict. Il avait le souci de la diversité du champ fédéral et du développement du syndicalisme spécifique. **Il nous manque déjà !**

Sommaire :

Edito : HCPP du 14 mai

Orga : Congrès Ugict

Revendic : psychologues / sages-femmes / personnels de direction / IBODE / IADE / kinésithérapeutes

UGICT : Site Internet

### Réunion du 14 mai du Haut conseil des professions paramédicales

Le Haut conseil avait des examens de textes à l'ordre du jour. Il y a eu tout d'abord les déclarations liminaires. La CGT a lu celle de l'intersyndicale contre les ordres professionnels. En réponse, la DGOS a repris les propos de la ministre à l'Assemblée nationale « *l'ordre des infirmiers est un ordre contesté, un ordre sans légitimité, et donc un ordre dont l'avenir est clairement menacé.* » Des mesures législatives sont confirmées mais nous rappelons que nous sommes contre tous les ordres professionnels...

Concernant la reconnaissance « Master » des IADE, la DGOS est optimiste pour la promotion de juin 2014. A suivre ! Un projet de décret sur l'éducation thérapeutique a été adopté à l'unanimité. Un projet de décret relatif aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques a été présenté. L'essentiel du débat a porté sur le devenir des UMD (Unités pour malades difficiles). La délégation CGT a axé sa déclaration sur notre opposition à la loi et a voté contre ce projet de décret.

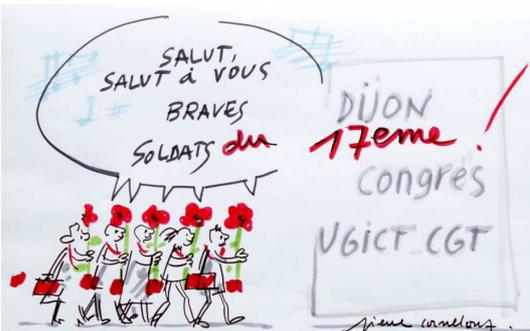
Une communication a été faite en fin de réunion sur l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires. C'est un établissement créé en 2007 pour répondre aux différentes menaces ou crises sanitaires exceptionnelles. La délégation CGT a rappelé que ces missions étaient assurées antérieurement par les services santé de l'armée. Compte tenu des réductions de budget (RGPP non remise en cause depuis deux ans) et des effectifs de la Défense, le gouvernement fait désormais appel au volontariat dans un contexte d'austérité des services de santé.

Le compte-rendu complet est disponible à l'Ufmict.

Le compte-rendu complet est disponible à l'Ufmict.

Le compte-rendu complet est disponible à l'Ufmict.

### Le point sur l'organisation.



Quelques échos de retour de congrès :

« Les délégués de l'Ufmict présents au 17ème congrès de l'Ugict ont apprécié la richesse et le sérieux des débats.

Les camarades ont aussi été admiratifs de la grande qualité de l'organisation où l'implication enthousiaste et expérimentée de toute l'équipe de l'Ugict s'est ressentie fortement tout au long de ces quatre journées. Ils ont aussi été très sensibles au climat particulièrement fraternel dans lequel les travaux se sont tenus.

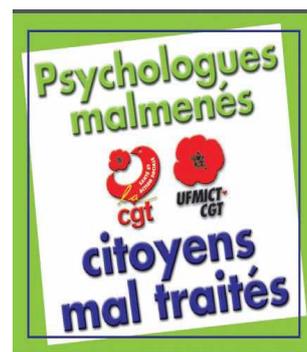
Les camarades sont repartis avec une envie redoublée de poursuivre les luttes aux côtés des ingénieurs, cadres et techniciens. Autrement dit, déterminés à « s'engager pour le progrès ». »

Le congrès a élu une direction renouvelée qui s'est donnée une secrétaire générale : Marie-Jo Kotlicki et une secrétaire générale adjointe : Sophie Binet, membre du bureau confédéral... 100% féminin ...

## Le coin du revendicatif....

### **Psychologues :**

La lettre électronique numéro 29 a été envoyée. Elle revient sur le succès de l'assemblée générale du 10 avril avec plus de 400 psychologues réunis à la Bourse du travail à Paris. Elle donne les éléments sur les deux rencontres à la DGOS et au cabinet de la ministre à l'initiative de la CGT. Elle confirme l'appel à l'action pour le 19 juin prochain. L'Encart Options du mois de mai a aussi été réalisé par le collectif Psychologues. Il sera un outil utile et précieux pour populariser les propositions CGT dans la campagne pour les élections professionnelles du 4 décembre prochain. Dans un premier article, il est fait état des différents fronts revendicatifs pour la profession : les salaires, l'application de la loi ANT (agent non titulaire), l'expérimentation de la structuration de la profession à l'hôpital, la possible instance légale de réglementation de la profession, la réflexion sur un doctorat d'exercice ou professionnel, la revalorisation de la rémunération des expertises psychologiques, la gratification des stagiaires psychologues... . Un second article porte sur une profession jeune mais malmenée. Un troisième article revient sur l'attaque de la profession au printemps 2010.



### **Sages-femmes :**

Les rencontres au ministère se poursuivent mais les propositions gouvernementales ne sont pas à la hauteur des attentes. Une mobilisation est annoncée potentiellement pour le 3 juin. Une lettre ouverte à la ministre est en cours d'utilisation par les sages-femmes elles-mêmes. Elle rappelle l'engagement de la ministre à reconnaître les qualifications et l'exercice médical de premiers recours des sages-femmes.

### **Personnels de direction :**

Le collectif Directeur a adressé une proposition de rencontre aux trois autres organisations syndicales des personnels de direction en réponse aux non réponses gouvernementales aux attentes des trois corps de personnels de direction. Le protocole d'accord de juillet 2011, que la CGT n'a pas signé, n'est pas honoré par le gouvernement. L'écart entre D3S et DH s'est creusé, la comparabilité avec les autres corps de la haute fonction publique est défavorable à la fonction publique hospitalière, les directeurs de soins ne sont pas reconnus à la hauteur de leurs fonctions et responsabilités. Trois ans après, c'est juste inadmissible...

### **IBODE :**

L'accès des Infirmière-er-s de bloc opératoire diplômé-e-s d'État a de nouvelles compétences avec l'attribution d'actes exclusifs et de missions d'aide opératoire est annoncé en bonne voie pour une officialisation à l'automne prochain. Cela fait suite aux travaux menées dans des réunions qui ont eu lieu ces derniers mois au ministère.

### **IADE :**

Les élèves IADE sont mobilisé-e-s en raison de la non publication d'un texte reconnaissant le grade Master dès les promotions terminant en juin 2014. La DGOS se dit confiante mais le texte n'est toujours pas paru. Il est annoncé une journée de mobilisation et de rassemblement devant le ministère de l'enseignement supérieur le 5 juin.

### **Kinésithérapeutes :**

Le 20 mai, la fédération a publié un communiqué dénonçant le harcèlement judiciaire continu de l'ordre professionnel contre les kinésithérapeutes salarié-e-s. Les condamnations que subissent des kinés salarié-e-s de la part de l'ordre sont de nouvelles agressions inacceptables. Décidément, la revendication de la CGT, « mêmes gratuits, les ordres nous n'en voulons pas » est légitime... .

## En direct avec l'UGICT et les organisations spécifiques ICT...

### **"Les CGT" :** **parcours divers, démarche syndicale**

L'Ugict-CGT a lancé ce site multimédia à l'occasion de son 17e congrès. La CGT s'est en effet dotée d'outils pour que les « Ingés, Cadres et Techs » puissent porter leurs voix, leurs aspirations, leurs problématiques.

Les portraits que vous y trouverez sont des aperçus : ils montrent la richesse et la diversité de l'engagement militant et professionnel. À toutes et tous la question ouverte posée a été : "L'UGICT c'est..."

A retrouver à l'adresse : <http://cgt.reference-syndicale.fr/> et à diffuser et faire connaître sans modération.



Site de l'UGICT CGT : [www.ugict.cgt.fr](http://www.ugict.cgt.fr)